

Évolutions méthodologiques sur le calcul de l'indice de la production en volume dans la construction (IPVC)

À partir de la diffusion du 3 mars 2023, la méthodologie de l'indice de la production dans la construction fait l'objet de deux évolutions importantes, relatives à la source mobilisée d'une part, et à la nomenclature de calcul et de publication des indices d'autre part.

Utilisation de la DSN pour les données source

L'indice de la production dans la construction est désormais calculé à partir de données de volume horaire issues des déclarations sociales nominatives (DSN), en lieu et place des enquêtes mensuelles de production dans le bâtiment et les travaux publics (EMBTP). Une expérimentation a été menée sur plusieurs années afin de valider la bascule vers cette nouvelle source. La série fait l'objet d'une rétropolation jusqu'en janvier 1990, avec une utilisation de la source DSN depuis 2019 (non disponible ou insuffisamment robuste pour cette utilisation auparavant).

Passage à la nomenclature NAF rév. 2

En cohérence avec le nouveau règlement européen sur les statistiques d'entreprises (EBS), la nomenclature utilisée pour l'indice de la production dans la construction est désormais la NAF rév.2, en cohérence avec les autres séries économiques comme l'indice de la production industrielle. Jusque-là, l'ancien règlement européen sur les statistiques de court terme conduisait à recourir à une nomenclature spécifique : la classification par type de construction (CC). Les nouvelles séries par division (F41, F42, F43) débutent en 2005. Les séries sur l'ensemble de la construction (brut, CVS-CJO, CJO) restent disponibles à partir de 1990 (date inchangée).

Rétropolation

Le calcul de données stabilisées sur la construction à partir de la DSN et dans la nouvelle nomenclature ne peut être effectué qu'à partir de janvier 2019. Il est donc nécessaire de mener une rétropolation dans la nouvelle nomenclature sur le passé (divisions 41/42/43, l'agrégation sur le total de la construction étant réalisée à partir de ces divisions).

La rétropolation est effectuée au niveau division de la NAF. Les anciennes séries calculées à partir des enquêtes EMBTP sont d'abord converties en nouvelle nomenclature. Pour ce faire, on utilise une structure matricielle qui relie les deux nomenclatures. Elle est calculée à partir de données individuelles disponibles pour l'année 2019 dans les deux nomenclatures. Pour chaque mois de l'année 2019, on obtient une matrice de passage entre ancienne et nouvelle nomenclature (*figure 2*). Cela permet de tenir compte de la saisonnalité infra annuelle de la répartition structurelle du secteur de la construction. À partir de ces matrices, on répartit les volumes d'heures travaillées de l'ancienne nomenclature dans la nouvelle nomenclature puis on recalcule les indices.

Après cette étape, pour tenir compte des différences de saisonnalité, la rétropolation avant 2019 qui utilise les indices EMBTP se fait à l'aide des glissements annuels des anciennes séries, et non des variations mensuelles. Aux niveaux élémentaires, on a ainsi pour chaque mois $m \leq \text{décembre 2018}$:

$$I_m^{DSN} = I_{m+12}^{DSN} \times \frac{I_m^{EMBTP}}{I_{m+12}^{EMBTP}}$$

Révisions

Deux facteurs principaux peuvent conduire à des révisions sur la construction :

- (i) la modification des données source sur la période 2019-2022 ;
- (ii) l'adaptation du profil brut de la série avant 2019 au profil saisonnier issu de l'utilisation de la DSN.

En effet, la technique de rétropolation implique une révision substantielle des données brutes sur le passé, en raison de saisonnalités DSN et EMBTP différentes. Cette révision est incontournable pour conserver une homogénéité de champ sur l'ensemble de la période : conserver d'anciens profils bruts accolés aux profils actuels aurait conduit à une rupture statistique non pertinente d'un point de vue économique. Cela aurait également rendu la gestion des ruptures dans les séries CVS-CJO plus délicates. Ces révisions ne remettent pas en question néanmoins les grands traits de la saisonnalité infra-annuelle.

En revanche, la révision des séries CVS-CJO avant 2019 est marginale, de même que les révisions des moyennes annuelles avant 2009 (brute ou CJO). Le graphique ci-dessous présente le profil de la nouvelle série de l'indice de la production dans la construction (courbe « nouvelle ») par rapport à l'ancienne série (courbe « ancienne »). Sur 2021 et 2022, la série calculée à partir de la source DSN est plus dynamique. Ceci s'explique principalement par une meilleure prise en compte des créations d'entreprises et une couverture quasi exhaustive sur les petites entreprises. Sur les grandes entreprises, les deux sources donnent des résultats similaires.

